



A Targon, le 26 mai 2021

## CONVOCATION

à une SEANCE ORDINAIRE

du CONSEIL MUNICIPAL

**Nos réf.** : Secrétariat Général/ST/21-220

**Objet** : Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à une séance ordinaire du Conseil Municipal qui se déroulera dans la salle de l'Espace René Lazare :

**Le Mercredi 2 juin 2021 à 20 heures 30**

Le procès-verbal du 6 avril 2021, l'ordre du jour, le pouvoir sont annexés à la présente convocation.

Eu égard aux dispositions prises dans le cadre de la COVID-19 et plus particulièrement les articles 1, 42 – 2<sup>ème</sup> alinéa et 45 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> alinéa du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, la séance se tiendra l'Espace René Lazare pour répondre aux règles sanitaires en vigueur. Conformément à l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, les personnes extérieures autorisées à assister à la séance du conseil municipal doivent entrer dans le champ d'action de son alinéa 1.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Frédéric MAULUN